



LA NOUVELLE TRIBUNE

Hebdomadaire togolais d'investigation, d'analyses, et de publicité

N° 281 du jeudi 23 mars 2023 / Prix : 250 F CFA

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU TOGO

Nathalie Bitho : La gaffe de trop



Blitta : Solar Energy Power



BOA TOGO

Des offres inédites aux femmes entrepreneurs



FESMA 2023

L'étape Kara réussie !



CNC

Les commentaires du ministre Pré

TRADEexpress
Virement instantané

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP
www.boa-togo.com

du
26
AVRIL au
09
MAI

CETEF-LOME
TOGO 2000

FESTIVAL INTERNATIONAL
LA MARMITE 2023
FESMA
De la ferme à l'assiette

APPEL AUX EXPOSANTS

**LA PLUS GRANDE
FOIRE/EXPOSITION
DE LA RESTAURATION ET
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE**

+ 50 000
visiteurs attendus

- Une ambiance quotidienne entretenue sur le site
- Une promotion offerte pour vos produits et services
- Une visibilité garantie pour votre entreprise

RESERVEZ VOTRE STAND MAINTENANT



www.festivalamarmite.com

+228 90 11 05 06 / +228 70 17 09 93 / +228 79 94 77 91

VISITE DE TRAVAIL DU PRÉSIDENT DU NIGER AU TOGO

Faure Gnassingbé et Mohamed Bazoum lancent la 2^{ème} phase de LCT

Les échanges commerciaux et économiques étaient au cœur des discussions entre le président nigérien, Mohamed Bazoum, et son homologue togolais, Faure Gnassingbé, lundi dernier à Lomé. L'information émane d'un communiqué de la présidence togolaise.

Ces discussions ont également porté sur la situation sécuritaire dans la sous-région et d'autres questions d'ordre continental. Elles interviennent à la faveur d'une visite du dirigeant nigérien à Lomé. Les deux chefs d'Etat ont profité de cette visite d'amitié et de travail pour procéder au lancement de la deuxième phase de Lomé Container Terminal (LCT) au Port Autonome de Lomé.

Financés à hauteur de 400 millions d'euros, soit 260 milliards FCFA, ces nouveaux

investissements ont pour but d'augmenter la capacité annuelle de traitement des marchandises de LCT évaluée à 2,2 millions EVP (Equivalent vingt pieds), en prévision d'une croissance du trafic à 2,5 millions de conteneurs EVP à terme.

L'extension de LCT permettra de répondre aux besoins futurs de croissance des volumes attendus et de garantir les meilleures qualités des services fournis, de productivité opérationnelle globale et de fluidité des



opérations de livraison / réception des marchandises. Elle contribuera de ce fait à la croissance économique du pays et à l'intégration sous-régionale. Réalisée sur une superficie de 5,65 ha, la deuxième phase de LCT est

dotée d'espaces de stockage supplémentaire d'une capacité de 1500 conteneurs et des équipements additionnels de manutention à savoir deux grues à portiques de quai navire-terre, cinq grues à portiques de pneus

en caoutchouc hybrides, deux charriots élévateurs et dix tracteurs avec châssis remorques.

L'extension LCT est également pourvue d'un quai de 1050 m linéaire avec une profondeur de près de 17m pour accueillir les navires de dernière génération.

« Le Togo est un partenaire stratégique du Niger pour lequel il assure la desserte portuaire pour un volume croissant d'importations et d'exportations. Le tonnage total transitant par le Port autonome de Lomé à destination du Niger a connu, au cours des dernières années, une hausse en valeur et en pourcentage », indique le communiqué de la présidence togolaise.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU TOGO

Nathalie Bitho : La gaffe de trop

Nommée présidente de la délégation spéciale consulaire de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCI-Togo) avec pour mission de réformer l'institution, Nathalie Manzinèwè Bitho fait preuve d'un excès de zèle. Celle que l'on présente comme l'artisane d'une Chambre de commerce 2.0, passe pour les espoirs déçus, au regard d'un autre « coup d'éclat » à son actif : « une gaffe de trop » !

— Nicolas EDORH

Gérante du cabinet d'expertise-comptable International Investment Corporation (IIC), un cabinet qui n'est plus à présenter, Nathalie Bitho devrait pourtant avoir une certaine rigueur dans la gestion financière, surtout que l'auditrice a fait ses preuves dans des dossiers connus, notamment le rapport de la CAN 2013 dont les Togolais s'en souviennent encore.

Administratrice de l'hôtel Sarakawa, elle avait, dès sa prise de fonction, voulu « nettoyer les écuries ». Si certains se sont vus à la porte, d'autres ont malheureusement bu le calice jusqu'à la lie, dans un épisode encore frais dans leurs mémoires.

A la tête de la Chambre d'Industrie du Togo (CCI-Togo) depuis le 05 janvier 2021 avec pour objectif de « redresser les choses », dans la droite ligne de l'organisation prochaine des élections

consulaires, Nathalie Bitho se confond dans ses prérogatives liées à une mission qui, de six mois au départ, finit par se prolonger dans le temps et dans l'espace. Selon nos indiscrétions, le pire est à craindre si l'on n'y prend garde.

Que se passe-t-il ?

Les faits sont réels, et les preuves, irréfutables. Au point où la présidente de la délégation spéciale consulaire a fini par exaspérer ses collaborateurs.

En effet, dans un courrier en date du 03 mars 2023 à l'adresse du Directeur Général de l'Union Togolaise de Banque (UTB), Nathalie Bitho, comme par enchantement, décide unilatéralement, en vertu de ses pouvoirs de présidente, sur la base d'aucun fondement juridique et d'aucune pièce justificative ayant force de loi, de tordre le cou à la procédure des opérations financières sur



les comptes bancaires de la CCI-Togo, au grand dam de ses deux vice-présidents qui, depuis leur prise de fonction, s'abstiennent de tout commentaire relative à la Chambre de commerce et d'industrie du Togo.

« Nous venons par le présent courrier, porter à votre connaissance, que les comptes de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo seront désormais mouvementés par la Présidente de la Délégation Spéciale Consulaire et le Directeur Administratif et Financier. De ce fait, les comptes (...) seront désormais mouvementés dans l'ordre qui suit : pour les montants inférieurs ou égaux à cinq cent mille (500 000) francs CFA : 1. Présidente + Directrice Générale, 2. Présidente + Directeur Administratif et Financier, 3. Directrice

Générale + Directeur Administratif et Financier. Pour les montants supérieurs à cinq cent mille (500 000) francs CFA : 1. Présidente + Directrice Générale, 2. Présidente + Directeur Administratif et Financier. Toutes dispositions antérieures contraires à ce courrier sont nulles et de nul effet à compter du 28 février 2023 », indique le courrier de la présidente de la délégation spéciale consulaire. Il est de notoriété publique que même pour modifier la procédure des opérations financières sur les comptes bancaires d'une simple association, il est demandé un procès-verbal ou un mandat dûment signé. A un niveau aussi élevé de responsabilité, tout le monde peut apprécier la manière dont une auditrice de profession demande la modification de la procédure

des opérations financières sur les comptes d'une institution aussi importante comme la CCI-Togo.

Aux dernières nouvelles, Nathalie Bitho aurait été rappelée à l'ordre par son ministre de tutelle, le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale, Kodzo Adédzè.

Cette affaire intervient au moment où des dossiers non moins importants portant sur sa gestion à la tête de la CCI-Togo s'accumulent. Des réunions systématiquement délocalisées à l'hôtel Sarakawa dont la présidente de la CCI-Togo est en même temps l'administratrice, comme pour faire passer des paiements d'une institution à l'autre, alors que la Chambre de commerce dispose d'une grande et belle salle de réunion entièrement rénovée qui peut valablement abriter ses activités, des missions et autres formations dont les frais doivent être passés à la loupe, etc. De l'avis d'un proche de la CCI-Togo, « l'hôtel Sarakawa serait devenu l'hôtel de la CCI-Togo, avec son lot de prestations et de factures à faire tomber à la renverse ». C'est un autre dossier. Bon à savoir.

Nous y reviendrons.

ENERGIE

Blitta : Solar Energy Power

Le Président de la République Faure Essozimna Gnassingbé a procédé mardi 21 mars 2023 au lancement des travaux de la troisième phase de la centrale solaire photovoltaïque d'AMEA Solar Togo à Blitta, une ville située à environ 270 km de Lomé la capitale togolaise. Le lancement desdits travaux s'est matérialisé par la pose de la première pierre en vue de l'extension de 20 MW de la capacité de cette centrale pour atteindre 70 MW. Elle deviendra donc la plus grande centrale solaire photovoltaïque de l'Afrique de l'ouest.

Charles YAO

C'est une illustration des ambitions du Togo qui compte augmenter son taux d'électrification rurale à 100% d'ici 2030. La centrale solaire de Blitta va alimenter environ 210 000 ménages. « Cette troisième phase entamée aujourd'hui va porter la capacité de la centrale de Blitta, de 50 MW à 70 MW, en adéquation avec notre stratégie nationale visant à promouvoir les énergies renouvelables et fournir une énergie fiable, abordable et propre à toutes les localités », a indiqué Faure Gnassingbé sur ses comptes et pages officiels sur les réseaux sociaux.

Pour Mawunyo Mila Aziablé, ministre déléguée auprès de la Présidence de la République, chargée de l'Energie et des Mines, « ces travaux sont la résultante de la volonté du Chef de l'Etat, conformément à l'axe 1 de la feuille de route gouvernementale relatif au renforcement de l'inclusion

sociale. Cette extension va également permettre de garantir à la ville de Blitta, une autonomie en termes d'électricité. Cette initiative marque un tournant décisif dans la politique énergétique de notre pays et notre engagement vers une transition écologique plus sûre ».

Baptisée Mohamed Ben Zayed Al-Nayane du nom du Président des Emirats Arabes Unis, la centrale solaire de Blitta est financée et opérée par AMEA Power, une société basée à Dubaï. Un accord de financement de 25 millions de dollars avait été signé en novembre 2022 avec Abhu Dhabi Exports Office pour l'extension. « La volonté d'étendre la capacité de la centrale de Blitta est le fruit de la politique du gouvernement avec à sa tête le Président de la République, qui ne veut plus avoir au Togo une localité sans électricité ceci pour épargner



la population des multiples difficultés liées à la carence de l'électricité. », a laissé entendre Foli-Bazi Katari, ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières.

Initialement construite pour 50 MW et sur une superficie de 92 ha couverts par les panneaux, cette centrale va connaître une extension afin d'atteindre 70 MW et plus de 4 MW de batterie de stockage et une occupation supplémentaire de 27 ha pour 119 ha couverts par les panneaux. Ladite centrale augmente ainsi donc l'autonomisation du Togo par rapport à l'indépendance énergétique, ce qui lui permet de ne plus dépendre des pays voisins en matière d'énergie : elle contribue à la part des

énergies renouvelables vertes sur le réseau ; permettre d'augmenter de 60 000 le nombre de ménages à alimenter qui était de 150 000. La particularité avec la batterie de stockage est de permettre de pouvoir avoir une continuité d'énergie verte pendant la nuit, augmentant les temps de distribution d'énergie dans la localité de Blitta.

« On a construit les 50 Mégawatts en 18 mois. Mais si on prend une centrale hydroélectrique, il faut au minimum trois ans pour pouvoir faire une centrale et au maximum cinq ans. Et le temps de déploiement, la demande s'accroît et, pour pouvoir pallier aux besoins énergétiques, il faut une solution

durable qui soit facilement déployable et adaptable. En termes d'économie, il n'est pas bon de comparer l'énergie photovoltaïque et celle hydroélectrique car au niveau de l'hydroélectrique, on a une énergie qui est 24/7 mais ici on est dépendant du solaire. Ce qui est à retenir est que de nos jours, l'énergie solaire coûte moins chère comparée à l'énergie fossile, du gaz, du diesel, etc. », a expliqué Joël Musikingala, Directeur de AMEA Togo Solar.

La durée de vie des panneaux est de 25 ans. Une durée de vie garantie sur cinq ans pour les transformateurs, sur maintenance corrective et préventive pour garder ces équipements en très bon état. Pour Joël Musikingala, Directeur de AMEA Togo Solar, « les travaux d'extension vont durer 14 mois pour un coût de 25 millions de dollars financés par les Emirats Arabes Unis ».

Plusieurs autres mini-centrales sont installées dans des régions du pays dont la région des Savanes, de la Kara, des Plateaux et une autre dans la région Centrale.

FESMA 2023

L'étape Kara réussie !

La première étape de la 2ème édition du Festival International La Marmite (FESMA 2023) s'est déroulée à Kara samedi 18 mars dernier. Organisée par l'agence de communication Focus Yakou Sarl, en partenariat avec l'Organisation pour l'Alimentation et le Développement Local (OADEL), l'initiative a rassemblé membres du gouvernement, autorités locales, universitaires, étudiants et d'autres invités autour de riches échanges sur la richesse et la qualité de la cuisine togolaise.

Nicolas EDORH

Une table-ronde sur le thème : « un plat togolais au patrimoine mondial de l'UNESCO : quels atouts ? » Une conférence sur la thématique « les pains locaux : défis et perspectives ». C'est l'essentiel de l'étape Kara du Festival International La Marmite qui a mobilisé du monde pour débattre de la cuisine togolaise placée cette année sous la coupole des Objectifs de développement

durable (ODD).

« Le Festival a été initié pour promouvoir cette qualité et cette diversité. Nous sommes à la 2ème édition, et pour cette 2ème édition, il y a eu beaucoup d'innovations, notamment une démarche inclusive, en démocratisant davantage cette initiative dont la 1ère édition s'est déroulée essentiellement à Lomé. La démarche inclusive a



voulu que nous organisions des activités un peu partout sur le territoire national. Cette volonté s'est matérialisée par notre présence dans la région de la Kara qui lance la première étape de cette inclusion territoriale », a déclaré Jean-Paul Agboh-Ahouélé, Directeur Général de l'agence Focus Yakou Sarl. Plusieurs activités se sont

déroulées en marge des travaux, notamment une séance de dégustation du pain local fait à base du manioc, du soja, et du sorgho. « Si nos pays africains ne font pas tout pour produire et consommer local, nous allons vers notre perte. Nous ne sommes pas souverains sur le plat alimentaire, notamment sur le plan de la

farine de blé par exemple. Le blé est produit pour sa quantité, sa valeur économique beaucoup plus que pour sa qualité. C'est pour ça par exemple que quand vous mangez du pain blanc, il y a des maladies qui en découlent. Et beaucoup de gens deviennent de plus en plus allergiques au gluten. Le pain local est une bonne alternative », a expliqué Yao Tata Amentoenyenou, Directeur de l'OADEL.

Après Kara, le comité d'organisation du FESMA 2023 prévoit des activités à Sokodé, Atakpamé, Aného, avant le clap de fin prévu du 26 avril au 07 mai à Lomé. Le thème de cette 2ème édition du FESMA porte sur « cuisines et ODD : repenser la culture, le partage et la consommation des aliments ».

CONSEIL NATIONAL DU CRÉDIT

Les commentaires du ministre Pré Simféitchéou

Le Conseil National du Crédit (CNC) a tenu mardi 21 mars dernier, sa première session ordinaire au titre de l'année 2023. En l'absence du président statutaire, en l'occurrence le ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya, c'est le ministre Pré Simféitchéou qui a présidé les travaux, conformément à l'article 5 du Règlement Intérieur du CNC. Voici ses commentaires sur l'environnement macro-financier, dans un contexte de persistance des tensions inflationnistes et de poursuite du conflit russo-ukrainien.

Nicolas EDORH

Les échanges ont porté sur l'évolution de la situation économique, monétaire et du système bancaire et financier au 31 décembre 2022, les facteurs de blocage du financement du secteur de l'habitat et le projet de rapport 2022 du CNC, destiné au Comité de Politique Monétaire de la BCEAO.

Les informations disponibles indiquent que l'activité économique mondiale devrait ralentir en 2023, en liaison avec les effets négatifs du conflit russo-ukrainien, la poursuite de la désorganisation des chaînes d'approvisionnement et le durcissement des conditions financières. Au niveau national, les projections laissent apparaître une résilience de l'activité économique, avec un regain de croissance économique de 80 points de base à 6,6% en 2023, après 5,8% en 2022 et 6% en 2021. On note que tous les secteurs contribueront à cette croissance économique, en particulier le secteur tertiaire dont la contribution est attendue à 4%. Quant au taux d'inflation, il devrait amorcer une baisse pour se situer en moyenne à 6,8% à fin décembre 2023, contre 7,6% en 2022 et 4,5% en 2021.

« Mon deuxième commentaire concerne le financement de

l'économie. Sur ce volet, j'ai noté trois principales évolutions. La première évolution est relative à l'accroissement soutenu du volume de crédit octroyé aux opérateurs économiques. En effet, les créances intérieures, c'est-à-dire les financements accordés au secteur privé et à l'État, ont progressé de 29% en un an à 1.848 milliards en 2022, après la hausse de 9% en 2021. Le taux de financement de l'économie est ressorti à 33% en 2022, après 31% en 2021, soit l'un des plus élevés de l'Union », a relevé le ministre Pré Simféitchéou. Quant aux institutions de microfinance, leur taux brut de dégradation du portefeuille de crédit s'est établi à 4% à fin décembre 2022, contre 5% au 31 décembre 2021, pour une norme de 3%. « J'exhorte particulièrement les banques et les systèmes financiers décentralisés à développer des produits innovants visant à mobiliser sur le marché ou directement auprès de la clientèle l'épargne disponible pour accroître les concours à l'économie », conseille-t-il.

Son troisième commentaire est relatif au renchérissement des coûts des opérations de transfert. « Comme vous le savez, les opérateurs économiques constituent un



maillon central de l'économie et donc de l'activité du système bancaire. Le rôle des banques est entre autres de faciliter et de fluidifier les transactions liées à leurs opérations, surtout celles avec l'étranger. Malheureusement, il m'a été rapporté que certains opérateurs économiques éprouvent des difficultés, dans le cadre du règlement de leurs fournisseurs étrangers, notamment européens, en raison du renchérissement des coûts des opérations de transfert. Ces pratiques sont intolérables », dénonce le ministre Pré Simféitchéou.

Sur ce sujet, le Directeur National de la BCEAO a rassuré qu'il a organisé le 10 février dernier, une réunion avec les directeurs généraux des établissements de crédit pour clarifier les dispositions réglementaires en matière de conditions de banque sur les opérations de transfert hors UEMOA. Le ministre Pré Simféitchéou a demandé au président de l'APBEF-Togo d'inviter les établissements de crédit à prendre des mesures idoines pour se conformer aux dispositions réglementaires relatives aux conditions de banque sur les opérations de transfert hors UEMOA.

Pour finir, il a évoqué le point

relatif aux leçons à tirer des récentes faillites bancaires. « En effet, à travers la faillite de certaines banques aux Etats-Unis, on peut déduire que les institutions financières, qui ne prennent pas suffisamment de dispositions pour respecter les normes des indicateurs de solidité financière, peuvent se retrouver dans des situations similaires et faire faillite. Conscient de l'importance du rôle que les établissements de crédit jouent dans notre économie, je voudrais demander au Directeur National de la BCEAO d'exhorter les établissements de crédit à prendre des mesures idoines pour améliorer davantage leur situation prudentielle, afin de rendre leur établissement plus solide et plus résilient, gage de la stabilité du système financier », indique-t-il. « Comme le président statutaire l'avait relevé lors de son intervention au cours de la session du CNC du 22 décembre 2022, je souhaite que les banques et les systèmes financiers décentralisés puissent relever en 2023 les défis ci-après : l'accroissement des financements aux micros, petites et moyennes entreprises à des coûts abordables, l'augmentation du financement des secteurs de l'agriculture et de l'habitat, le renforcement de la digitalisation des services

financiers, et l'amélioration continue de la qualité des services financiers », ajoute-t-il.

De nouvelles entrées

Cette session du CNC a enregistré de nouvelles entrées dont celle de Kname Bouaré, nouveau Directeur Général des Études et Analyses Économiques du ministère de l'Economie et des Finances, en remplacement de Madame Ahéba Johnson admise à la retraite depuis un moment. C'est à ce titre qu'il est membre d'office du CNC, conformément à l'arrêté ministériel instituant ledit Conseil.

Messieurs Mossi, Couchoro et Gabiam sont nommés intuitu personae, en remplacement de Madame Baya Litaaba-Kassou-Dolaama et de Jean-Claude Komi Bassina et Kodjo Koudaya, dont les mandats sont arrivés à terme le 1er mars 2023.

Dans le cas particulier de Madame Litaaba-Kassou, le président statutaire a demandé de la réintégrer au Conseil, en qualité de membre observateur, étant donné son expertise dans le domaine de la finance décentralisée en tant que Directeur de la Microfinance.

S'agissant particulièrement de la qualité des services financiers, le ministre Pré Simféitchéou a rassuré que toutes les dispositions sont prises pour l'opérationnalisation, avant la fin de l'année 2023, de l'Observatoire de la Qualité des Services Financiers du Togo (OQSF-Togo).

UEMOA

40 bourses pour la formation des agents économiques et bancaires

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à travers son Centre Ouest africain de formation et d'études bancaires (COFED) lance un appel à candidatures pour 40 bourses de formation. L'information est donnée depuis le 20 mars par l'institution bancaire via un communiqué consulté par Sika Finance.

Il s'agit d'un programme sanctionné par le diplôme de master 2 en finances et gestion bancaire. Il comporte neuf mois d'enseignements théoriques au siège de la BCEAO à Dakar et quatre mois de stage d'application

hors du Centre sanctionné par un mémoire à soutenir devant un jury.

Les candidats devront être âgés de 40 ans au plus au 1er janvier 2023 ; être un agent d'une administration

économique et financière, d'un établissement de crédit ou d'un système financier décentralisé d'un Etat membre de l'UEMOA.

Ils doivent aussi être agents d'une banque centrale africaine partenaire et titulaires d'une maîtrise ou d'un master I ou II en sciences juridiques ou politiques, économiques ou en gestion, d'un diplôme d'ingénieur statisticien-économiste, d'un diplôme de niveau BAC+4 en sciences

juridiques ou politiques, économiques ou de gestion admis en équivalence de la maîtrise et reconnu par le Conseil africain et Malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES). Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 28 avril 2023.

Le COFEB est créé par la BCEAO en vue d'assurer le développement de ses ressources humaines et de contribuer au renforcement des capacités des cadres des

administrations économiques et financières, des banques et établissements financiers, ainsi que des systèmes financiers décentralisés des Etats membres de l'UEMOA.

La formation du Centre est également ouverte aux agents de structures communautaires et des institutions financières régionales.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

BOA-Togo : des offres inédites aux femmes entrepreneures

A l'initiative de Bank Of Africa Togo (BOA-Togo), une rencontre d'échanges entre les femmes entrepreneures a été organisée hier à Lomé, ceci, pour leur parler des opportunités qu'offre ladite banque en matière de financement aux femmes entrepreneures, surtout en ce mois de mars qui est dédié à la célébration de la journée internationale de la femme. Il s'est également agi de discuter avec elles, prendre connaissance de leurs doléances pour leur apporter des approches de solution.

Charles YAO

« L'idée est de faire comprendre aux femmes qu'elles ont une place très importante dans l'évolution de l'économie du pays. Elles ont un rôle très important à jouer dans le développement économique du pays. Faire comprendre à ces femmes que BOA-Togo est à leurs côtés pour répondre à leurs besoins de financement, pour satisfaire leurs besoins de conseils, en accord avec notre politique RSE », confie Klu Aku Délali, Directrice pour l'exploitation à BOA Togo.

Cette rencontre des femmes entrepreneures a été une occasion d'échanges avec la gent féminine de BOA-Togo pour des partages d'expériences, la question du digital, le financement et l'entrepreneuriat féminin, afin de mieux contribuer

au développement de leurs activités, de leurs entreprises, etc. « Nous sommes en pleine campagne de financement des PME/PMI sur toute l'étendue du territoire. Donc nous avons choisi de leur parler du digital, parce que de nos jours, avec l'évolution numérique qui est en jeu, la banque aussi se tourne vers cette digitalisation pour améliorer ses services en diversifiant ses canaux de communication et aussi des produits digitaux à savoir Internet banking, le mobile banking, etc. Il faut aussi leur montrer les avantages qu'elles ont à utiliser le digital au quotidien dans le développement de leurs activités », a expliqué Khalid Keziri, responsable marketing, communication et banque digitale à BOA-Togo.

Parmi les nombreuses



opportunités de BOA-Togo aux femmes entrepreneures, figure le Pack Business pour les femmes du secteur informel.

Pour René Guérard, responsable réseau à BOA-Togo, « le Pack Business permet à ce que, dès l'entrée en relation avec la femme entrepreneure, elle doit avoir tout ce qu'il faut pour démarrer. Le Pack Business, c'est d'abord le compte courant. Il y a une carte visa dédiée, un suivi en ligne du fonctionnement du compte. C'est également une connexion à la banque par Internet (BOA Web). Donc, en souscrivant à ce produit, la femme entrepreneure a de facto les quatre produits de manière instantanée ».

« Pour aller dans le système

de financement, nous accompagnons les PME de manière classique. Il y a ce que nous appelons le cycle d'exploitation de la PME qui renferme tout ce qui est besoin de fonctionnement (financement de stock, mobilisation de créances, besoin de ligne de trésorerie, fonds de roulement) ; au-delà de ça, nous avons le financement global, tout ce qui peut rentrer dans l'accompagnement pour l'exploitation de l'entreprise ; etc. Il y a le financement de son site d'investissement, des mécanismes de financement pour accompagner les femmes entrepreneures », ajoute-t-il. « Quand on parle du réseau, c'est l'ensemble des canaux de distribution de la banque à savoir toutes les agences

de Lomé jusqu'à Cinkassé, leur fonctionnement, le financement, etc., tout est du ressort de la direction réseau. A BOA-Togo, une enveloppe destinée au plan triennal de développement de 770 milliards FCFA a été débloquée pour accompagner toutes les PME de la zone de l'UEMOA et faisant partie de cette zone. Nous avons une obligation professionnelle de faire bénéficier le maximum de nos PME à cette cagnotte sous-régionale du groupe BOA. L'organisation que nous avons mis en place au niveau de nos agences a pour mission de prendre en charge nos clientes femmes entrepreneures », explique René Guérard.

BOA-Togo, c'est un déploiement dans plus de 18 pays sur le continent, c'est la banque panafricaine pour le développement de l'Afrique. C'est aussi 47% d'effectif féminin, 14 agences au Togo et un centre d'affaires pour améliorer et faciliter les différentes transactions des grandes entreprises. En 2022, en matière de résultats, c'est environ 9 à 11 milliards FCFA pour un bénéfice de plus de 2 milliards FCFA.

63ÈME CONGRÈS ANNUEL DES CHIRURGIENS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

AIMES-AFRIQUE : un cas d'école

L'ONG Aimes-Afrique a présenté hier au cours du 63ème congrès annuel des chirurgiens de l'Afrique de l'ouest qui se tient à Lomé, les résultats de ses activités médico-humanitaires depuis plusieurs années sur le plan continental. Ces résultats prennent en compte la chirurgie générale, la chirurgie en ophtalmologie et la stomatologie.

Charles YAO

En Afrique subsaharienne, il y a l'organisation ouest-africaine des chirurgiens qui regroupe tous les pays d'Afrique de l'ouest et dans le cadre du 63ème congrès annuel, près de 1000 participants, tous des chirurgiens, se sont réunis à Lomé pour discuter des sujets relatifs à leur spécialité et aussi de la façon d'améliorer leurs pratiques chirurgicales.

Pour Dr Serge Michel Kodom, Président Fondateur de l'ONG Aimes-Afrique, « nous sommes une organisation médico-humanitaire, la première spécialisée dans les actions chirurgico-médicales en Afrique. Nous avons donc

saisi l'occasion de ce congrès à travers la participation effective au symposium, afin de présenter les résultats de nos travaux sur le thème lié à la chirurgie humanitaire par les acteurs de la santé pour les populations de l'Afrique subsaharienne ».

« L'ONG Aimes-Afrique a présenté les résultats de ses activités depuis 2007 jusqu'à 2022. En tout, on a eu à opérer 28933 patients au cours de 106 missions menées sur le terrain. Lors de ces missions, l'âge moyen des patients était de 34 ans. Ce qui veut dire que ce sont les jeunes qui sont, la plupart du temps, opérés. Apporter un soutien à la santé



des jeunes, c'est contribuer au développement des pays en Afrique », a expliqué Dr Koffi Togbi, spécialiste de la chirurgie générale, membre de Aimes-Afrique.

L'expérience du Togo a été présentée pour voir comment ces chirurgiens venus des autres pays peuvent aussi s'inspirer des bonnes pratiques réalisées sur le terrain, avec des résultats scientifiquement prouvés pour pouvoir répliquer et étendre les activités de l'ONG Aimes-Afrique à travers les autres pays, en vue de donner

l'opportunité aux populations rurales de bénéficier de cette chirurgie humanitaire.

« Par rapport à l'expérience dans les milieux ruraux, il s'avère que dans ces milieux, c'est une chirurgie qui se pratique surtout pour les affections essentielles. Cette chirurgie est faisable si nous adoptons des principes rigoureux notamment, une sélection rigoureuse des patients et éviter ceux à hauts risques, surtout que l'équipe n'est pas là de façon permanente pour surveiller les patients. Nous veillons au respect du protocole

de sécurité des patients », précise Dr Koffi Togbi.

Dans la prise en charge des cas chirurgicaux, l'ONG Aimes-Afrique dispose aussi de résultats dans le domaine de la chirurgie en ophtalmologie et en stomatologie qui sont des spécialités majeures de ladite organisation. « Les difficultés que nous rencontrons sur le terrain sont d'ordre logistique, car lorsque vous arrivez dans une localité, on se retrouve devant plus de cas que de prévisions. Exemple de la préfecture d'Agou, voire à Blitta où on s'est retrouvé avec plus de 500 patients qui portaient des affections chirurgicales à opérer, alors que la prévision était de 200 patients », a expliqué Dr Serge Michel Kodom, Président Fondateur de l'ONG Aimes-Afrique.

Comme perspectives, l'ONG Aimes-Afrique compte étendre ses activités à travers des soutiens pour impacter sur la santé des populations.

LITTÉRATURE

Pr Adamah Ekué Adamah à titre posthume

Pour rendre hommage à Adamah Ekué, ex-professeur de philosophie esthétique décédé en 2005, d'anciens étudiants qui l'ont connu, ont publié vendredi dernier à l'Université de Lomé, à titre posthume, des documents laissés par cet enseignant. Ces ouvrages ont été dédiés en présence des quatre filles de l'illustre disparu, de sa femme, de ses anciens collègues et anciens étudiants et du professeur Togoata Apédo-Amah.

Charles YAO



Publiés aux éditions L'Harmattan, ces ouvrages sont intitulés « un lui-même introuvable » ; « l'art africain à la recherche d'une nouvelle esthétique » ; et « sens de la praxis artistique chez Paul Ahi ».

Des réflexions qui traitent des thèmes d'actualité comme le débat sur l'identité africaine,

l'art africain et la question de l'égalité entre l'homme et la femme.

Pour Yaovi Akakpo, ancien étudiant en charge des travaux qui ont abouti à l'édition de ces livres, « quand Adamah Ekué Adamah écrivait, ce n'était pas des livres. Lui seul savait ce qu'il écrivait. Nous

sommes allés chercher pour voir si on peut trouver ses brochures. On a fini par trouver huit brochures. Nous avons commencé par les lire et nous avons trouvé qu'il y a vraiment matière à penser et à verser à la littérature scientifique et la question de l'art en Afrique. Il est extrêmement important d'amorcer la réflexion esthétique en Afrique et la philosophie et l'histoire sur l'art africain ».

De ces trois livres, on retient que ce professeur de philosophie voulait faire comprendre que l'Afrique ne pourra sortir du sous-développement que dans un cadre unitaire. Pour lui, la

femme n'est pas inférieure à l'homme.

Au cours de la dédicace des trois livres par Elise Adamah, plusieurs personnes ont fait des témoignages sur la vie de Adamah Ekué Adamah. L'homme a fait ses études universitaires à l'école des beaux-arts de Paris où il obtint un diplôme de plasticien. En matière d'études doctorales, il a amorcé un travail de critique de l'art pour devenir un philosophe de l'esthétique.

On retient que l'homme a impacté. Pour certains, c'est une valeur sûre pour le Togo et l'Afrique parce qu'ayant

amorcé l'actuelle question du rapatriement du patrimoine artistique africain. Pour d'autres, c'était un intellectuel politique engagé qui aimait jouer sur les mots. Il était aussi, diront certains, un panafricaniste et un féministe convaincu.

Après la publication à titre posthume de ces trois livres, suivra en avril prochain un colloque sur Adamah Ekué Adamah avec pour thème : « identités et différences ».

QUESTIONNAIRE DU MOIS DE MARS

CHAQUE MOIS, GAGNEZ DES LOTS DE LIVRES AVEC LES EDITIONS CONTINENTS EN RÉPONDANT A NOS QUESTIONS !!!

1. Le Grand Prix Littéraire d'Afrique Noire est créée en 1960 en France. Donnez le nom de l'association qui institué cette haute distinction.
2. Combien d'écrivains togolais ont décroché ce prix jusqu'à ce jour ? Donnez leurs noms, les titres de leurs ouvrages primés, les noms des maisons d'édition, les années d'édition, et les années où ils l'ont décroché.
3. Donnez le nom du Président du Jury du Grand Prix Littéraire d'Afrique Noire 2022-2023, ainsi que la liste des huit auteurs finalistes, avec précision sur leurs ouvrages.

Vous pouvez faire parvenir vos réponses avec votre identité complète (Nom & Prénoms), votre adresse et votre numéro de téléphone par mail à l'adresse suivante sur : editionscontinents@yahoo.fr ou via WhatsApp au (+228 99 59 26 29)



Récépissé No 0546/31/05/16/HAAC

Djidjolé - Batomé, von après
Maison Suzanne AHO, en face
de l'église EAC-TOGO
Tél : 90 03 83 30 / 98 01 82 02
www.lanouvelletribune.net

Directeur de la Publication

Elom K. ATTISSOGBE
Tél : (+228) 91 90 48 04 /
98 01 82 02

Rédacteur en chef
Nicolas EDORH

Rédaction

Elom ATTISSOGBE
Nicolas EDORH
Béatrice AGBODJINOU

Infographie
La Nouvelle Tribune

Impression

SDR

Tirage

2.500 exemplaires

Passons ensemble un très
bon mois de Ramadan



Oxy Credit



La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

